

Élaboration du PLU Brazzaville et Pointe-Noire

2020 – 2022

Brazzaville et Pointe-Noire (Congo)

mandant

Cellule DURQuaP - Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire et des Grands Travaux

missions

Diagnostic urbain et définition d'une stratégie de développement

Élaboration des plans locaux d'urbanisme

Élaboration des plans d'urbanisme de détails

Élaboration des plans de restructuration de quartiers

financement

Banque mondiale (BIRD)

budget

2'630'000 € ht (coût total)

référent

M. Batounguidio
Coordonnateur du projet DURQuaP
batoung123@durquap.org

équipe

Y. Samlali, directeur d'étude
J. Granjux, chef de mission Brazzaville
L. Piqueras, ingénieure-urbaniste
B. Chaligné, chef de mission Pointe-Noire
F. Boutet, urbaniste

partenaires

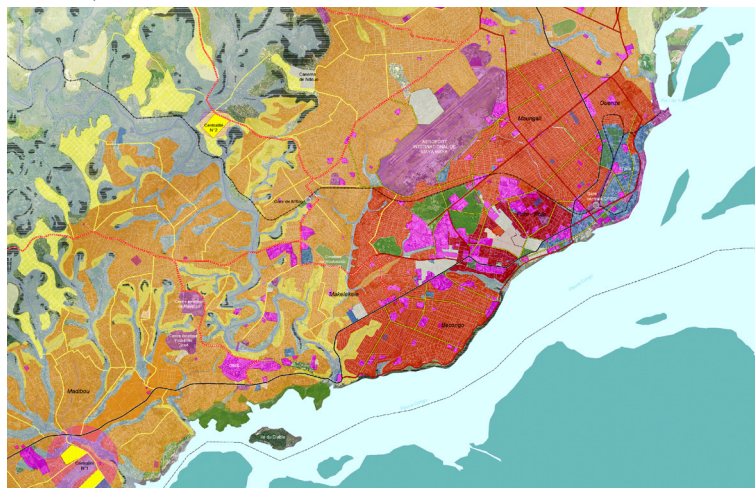
Africurba, bureau d'études en urbanisme
Cap Consultants, bureau d'architecture

Après l'élaboration du schéma directeur d'urbanisme (SDU) en 2016, document de planification urbaine stratégique, les autorités congolaises ont souhaité faire élaborer divers document d'urbanisme réglementaire et opérationnel pour les 2 principales villes du Congo: Brazzaville la capitale politique et Pointe-Noire la capitale économique.

L'objectif général est de doter les 2 villes de document d'urbanisme réglementaire et opérationnel, opposables aux administrations et aux tiers, afin de mieux réguler le développement spatial, l'occupation du sol, la gestion foncière et l'aménagement du parcellaire, des infrastructures et des équipements.

Le Groupement Urbaplan / Africurba CI / Cap Consultants a donc été mandaté pour réaliser les plans locaux d'urbanisme (PLU), les Plans d'urbanisme de détails (PUDé) et les Plans de Restructuration des Quartiers pour ces 2 villes.

Extrait du plan local d'urbanisme (Brazzaville)



Extrait du relevé LiDAR



La méthodologie d'élaboration de ces documents se fait au travers d'une démarche participative afin d'établir une vision partagée du développement urbain, et s'articule autour des tâches suivantes :

- > réalisation d'un relevé LiDAR
- > élaboration du diagnostic stratégique
- > évaluation environnementale et sociale du PLU
- > formulation de la stratégie de développement durable
- > élaboration des pièces graphiques et règlement du PLU et des PUDé
- > identification des quartiers précaires et élaboration des PRQ
- > établissement d'un programme d'investissements prioritaire
- > définition d'un mécanisme de mise en oeuvre et de renforcement des capacités des acteurs institutionnels